



Cambriolage et assurance habitation

Par **magali74**, le **21/09/2009** à **18:11**

Bonjour,
j'ai été cambriolé samedi, je n'avais fermé qu'à double tour ma serrure du bas mais pas le verrou du haut. Ils ont donc que forcé celle du bas pour s'introduire dans l'appartement; Ai-je une chance de me faire remboursé par l'assurance, les biens volés? L'expert vient mercredi matin.

Merci de votre réponse

Par **gege59**, le **21/09/2009** à **22:07**

bonsoir.
sauf erreur, un verrou n'est pas un moyen de protection suffisant pour un assureur.
par contre, un serrure (3 points, 5 points, de sureté) l'est, et comme vous aviez utilisé ce moyen de protection, il ne devrait pas y avoir de souci lors de l'expertise !

Par **magali74**, le **21/09/2009** à **22:28**

merci de votre réponse

Par **aie mac**, le **21/09/2009** à **22:41**

bonjour

seule la lecture de votre contrat d'assurance vous permettra de répondre à cette question:
toutes les conditions de garanties y sont indiquées, avec les conséquences éventuelles sur
celles-ci si vous n'avez pas respecté vos obligations.